

Retour sur 2 Conseils : UFR Métallurgie des 30/09 et 01/10/2025 et UCR des 7 et 9/10/2025

Les deux conseils qui se sont tenus à une semaine d'intervalle, ont permis les expressions de militant.es de nombreux territoires avec 11 URR et 7 UFR pour l'UCR dont l'UFR Métallurgie.

Lors de ces 2 sessions, ont été abordés systématiquement la situation politique mondiale et nationale, la montée du RN en France, mais aussi le pouvoir d'achat des retraité.es, les complémentaires santé avec des présentations spécifiques pour certains de ces thèmes.

Quel que soit le conseil, les interventions font état d'une inquiétude générale sur l'état du monde et de nos démocraties, et la situation de la France avec un gouvernement qui met à mal aussi bien notre système de santé, le pouvoir d'achat des français et françaises que l'avenir de nos industries.

La CFDT est attachée à l'union des forces pour contrer ces extrêmes mais est désolée de ne pas voir de programme se concrétiser. Notre démocratie est non seulement en danger mais aussi méprisée. La CFDT rappelle sa force dans le monde du travail, elle est actrice contre la normalisation notamment du RN. En France les futures élections municipales devront être une lutte contre l'arrivée du RN à la tête des villes et villages.

Nos préoccupations locales ne doivent pas faire oublier tous les jeunes qui luttent un peu partout. Les manifs des GEN Z ne sont pas à sous-estimer, dans les manifs des 18/9 et 2/10 ils étaient plus nombreux que pour les « manif retraite ».

Intervention du secrétaire de l'UCR :

La CFDT n'est pas là pour servir de béquille institutionnelle, elle doit rester ferme sur son indépendance et être un repère pour les retraité.es. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans une intersyndicale confédérale ce qui intervient dans les décisions prises. Le futur budget de la CFDT ne conteste pas le fait de résorber le fameux déficit, ses propositions vont vers la taxation des très riches qui concerne également les retraité.es. La CFDT continue à combattre pour des justices fiscales et sociales et le pacte du pouvoir de vivre sera un argument local pour les prochaines élections. La stratégie est de lutter par nos propositions avec des actions dynamiques locales (semaine bleue) contre l'extrême droite. La diminution des droits syndicaux a des conséquences sur notre organisation, pour conserver notre autonomie il faut augmenter nos cotisations.

Concernant le groupe des 9, il y a un refus des participants de nous y voir et par ailleurs nous n'avons aucune envie d'y aller.

Malgré tout on constate l'absence des retraité.es dans les expressions de la Confédération, notamment lors de l'intervention du 15 juillet où rien n'a été dit sur les retraites et retraité.es. Le secrétaire de l'UCR a interpellé la Confédération.

Lutte contre les idées d'extrême droite, stratégie et plan d'action CFDT :

Devant le niveau d'inquiétude général face à la montée des idées d'extrême droite, la confédération a créé une délégation avec un secrétaire national dédié spécifiquement à cette thématique. C'est un sujet transverse qui mobilise toute la confédération. Elle établit un lien entre les **élections municipales** et les idées d'extrême droite.

Le constat général en France et dans le monde montre : un renforcement du pouvoir exécutif par rapport au pouvoir législatif ; la neutralité politique effacée aux USA ; des attaques des instances telles que le CESER ; l'indépendance de la justice mise à mal ; l'instrumentalisation de la fonction publique ; l'affaiblissement des autorités administratives et publiques indépendantes ; la démocratie en recul partout dans le monde avec notamment une atteinte au droit de vote des femmes dans certains pays.

Quelques constats sont donnés par le baromètre CEVIPOF :

- A la CFDT 17% votent RN, malgré tout plus on est proche d'un syndicat, moins il y a de vote RN
- Le RN a des propos tenus par des personnages politiques clés très négatifs vis-à-vis de la CFDT
- La revue Frontière qui est dans la provocation comme Valeurs Actuelles
- Notion de « remigration » instituée par RN
- Augmentation nette du vote RN avec arrivée des gouvernements extrême droite en Europe
- Conséquences : réduction des libertés fondamentales, xénophobie et racisme, régression des droits sociaux, affaiblissement de l'état de droit, montée de l'autoritarisme, frein aux mesures écologiques ; suppression des subventions aux syndicats, fin du monopole syndical au 1^{er} tour des élections professionnelles.

Des relations existent avec la CGT et l'UNSA pour travailler sur le sujet avec une parole publique contre l'extrême droite ; la CFDT ne cherche pas à travailler seule sur le sujet avec entre autres la mise en œuvre d'actions de communication ciblées.

L'idée c'est de critiquer les positions, pas de défendre ou s'opposer à un parti.

Mais devant un parti qui défendra des valeurs comme la discrimination par rapport aux origines, la CFDT le combattra. Il n'y a pas d'obligation de résultat mais une obligation de moyen à mettre en place. Pour la CFDT il faut ne pas chercher à convaincre, être uniquement dans l'opposition mais expliquer ce que l'on veut, être dans un rapport de récit de travail, de compréhension et d'écoute.

S'il y a un risque de succès électoral d'un parti qui serait un danger pour le monde du travail et pour la société, et ceci quel que soit le parti, la CFDT le combattra.

Pour les Élections Municipales, la CFDT ne se contentera pas d'un tract disant de s'inscrire sur les listes, comme en 2019. Un document parlera du pacte du pouvoir de vivre, des thématiques dans lesquelles on se retrouve et qui pointera les responsabilités d'une mairie. Il y aura une incitation à rencontrer les candidats sauf ceux du RN ou proche, ainsi qu'une incitation à organiser des débats. Il ne faudra pas hésiter à faire remonter tout phénomène de propagation d'idées extrême droite. |

A l'UFR Métallurgie, nous avons un correspondant spécialisé vers la lutte contre l'extrême droite, Walter Tognéri.

Malheureusement cette actualité éclipse les mobilisations locales comme **la Semaine bleue** qui est suivie de façon hétérogène selon les régions.

CCAS/CIAS :

Les CCAS/CIAS sont des établissements publics administratifs ; leurs missions sont auprès des personnes âgées, de l'enfance/jeunesse et petite enfance, de personne en situation de handicap. Nous devons nous investir dans les CCAS à travers lequel des combats peuvent être menés.

Le CIAS est une opportunité pour les petites communautés sans CCAS ; CFDT étant une association, il est possible de rentrer dans ces structures.

La question revient sur la position de la CFDT s'il y a un ou des responsables RN dans un CCAS. Certains militants refusent d'y siéger ce qui amène la discussion, faut-il leur laisser toute la place ?

Présentation de l'enquête sur les pensions modestes :

Les retraité.es aux pensions modestes subissent négativement les dernières mesures décidées par notre gouvernement au même titre que les salarié.es. Un état des lieux le plus complet possible (avec tous les syndicats de retraité.es) va être fait au printemps 2026 pour connaître les axes d'actions à mener. Cette enquête sera utilisée sur le terrain en présence des retraité.es (syndiqué.es ou non) à travers un questionnaire en ligne envoyé aux syndicats de retraité.es (UTR) ; les résultats seront traités par les services confédéraux selon nos demandes.

Parité sur les structures :

La parité est bien enclenchée sur le territoire, il y a une progression à effectuer dans les syndicats de retraité.es.

Il y a 55 chartes contre les violences sexistes et sexuelles qui ont été signées au 1^{er} octobre 2025. Dans ce domaine il est nécessaire d'anticiper, ne pas laisser s'installer les situations. L'UCR sera là pour aider.

Il faut rendre visible le travail des femmes dans la CFDT, mettre en valeur leur poste et ne pas s'attacher uniquement aux chiffres. Il n'y a pas que les postes à responsabilité à mettre en lumière.

Information :

Pour l'UFR Métallurgie, un point a été fait avec la FGMM sur la page spéciale VMMR de CFDT magazine où nous pouvons déposer des articles. Les articles doivent comporter entre 2 500 et 3 500 caractères avec 1 photo ou 1 article de 2 000 caractères avec 2 ou 3 photos en mode JPEG.

La commission demande aux SSR des articles sur différents thèmes de type congrès, actions, connaissances de sites industriels, ...) à envoyer à Claude sur claudapchain@retraites.cfdt.fr.

Il est également possible de faire des portraits sur des militants, anciens et nouveaux.

Les complémentaires santé :

Trois éléments sont à considérer : le préventif, le curatif et le financement. La question de la prévention doit être intégrée dans nos réflexions car elle n'est pas assez prise en compte. L'immédiateté demandée est un vrai problème car il est difficile pour une mutuelle de travailler sur la prévention en entreprise si ses adhérent.es bougent rapidement pour trouver moins cher. La prévention des risques est très différente d'une mutuelle à une autre.

A noter qu'il existe des mutuelles municipales mais à regarder avec prudence car se sont souvent des assurances.

Les mutuelles sont les acteurs les mieux placés pour faire en sorte qu'un vrai travail soit mené sur le vécu des salarié.es.

Peu d'adhérent.es souscrivent aux contrats CFDT, ce qui pose le problème de l'accès aux soins lié au pouvoir d'achat.

En France l'offre de soin est libérale et concurrentiel.

Suite à un questionnaire mené dans le 64, quelques propositions d'amélioration ont été listées :

- Rendre les cotisations proportionnelles aux revenus : les cotisations sur les revenus sont rares sauf dans quelques contrats collectifs d'entreprises. Il faut connaître les revenus d'une part et ensuite sur quels revenus les cotisations peuvent être appliquées (patrimoine, etc...).
- Relever les plafonds pour accéder à la complémentaire santé solidaire.
- Augmenter les cotisations à la Sécu pour assurer une meilleure prise en charge globale.
- Étudier l'idée d'une Sécurité sociale couvrant 90 % des soins pour limiter le rôle des mutuelles.
- Contraindre les médecins à respecter des tarifs sans dépassement abusif.
- Mieux cibler les remboursements (moins pour l'esthétique ou les renouvellements trop fréquents de lunettes).
- Adapter les garanties selon l'âge et les besoins réels des assuré.es.
- Revoir le taux de TVA appliqué aux mutuelles, en l'alignant sur celui des produits de première nécessité.
- Rendre les déductions fiscales accessibles à tous via un crédit d'impôt, y compris aux non-imposables.
- Envisager le rapprochement des mutuelles pour réduire les frais de fonctionnement

L'ANI nous permet de nous repositionner dans les entreprises avec des commissions mutuelles.

Développement – Formation – Réponse à la carte :

- Les UFR représentent 52,13% des adhérent.es UCR sachant que l'UFR Métallurgie est la plus importante des 8 UFR de l'UCR. Au 31/08/2025 les cotisations de l'UFR métallurgie étaient en augmentation de 4,8% (soit 5413 adhérents dont 1784 mineurs).

Globalement pour l'UCR il y a une augmentation du nombre d'adhérent.es ainsi qu'une augmentation de la cotisation moyenne réelle (+2,38% avec 39767 adhérent.es) avec 40051 adhérents au 26 septembre 2025 (+0,71% par rapport janvier 2025) dont **40,79%** de femmes et **59,21%** d'hommes. Les adhésions en ligne augmentent.

Concernant les transferts, on observe un palier. Il nous faut réfléchir comment réactiver le phénomène auprès des syndicats. Ceux qui n'ont pas fusionné sont ceux qui transfèrent le moins. L'UFR Métallurgie travaille sur les motifs de départs en lien avec la confédération.

Les statistiques montrent que les faibles pensions touchant souvent les femmes poussent ces dernières à ne plus être adhérentes pour raison d'économie.

Une vigilance est nécessaire dans le cas d'une démission. Dans le cas d'un placement en EHPAD, s'il s'agit d'un adhérent ayant souscrit un contrat « mutuelle » à la MGEN, les familles doivent être averties.

Formation :

Il y a une augmentation du nombre de demande de la formation « Adhérent Cfdt, bientôt à la retraite ». La formation ABER devrait permettre la connaissance de la Cfdt retraités et inciter les demandes de transferts. Il faudrait que cette formation entre dans les plans de formations de nos structures (URI, FGMM).

Réponse à la carte : réponse à la carte est en train de se réorganiser ; la RGPD amène à ne plus envoyer de mail mais d'utiliser le système plateforme (Opera) ; les demandes sont orientées vers la structure qui va bien (URI, Conf, URR, syndicat de retraités, syndicats de salariés, Fédérations) ;

Le **changement de nom des UTR**, est bien calé. Les statuts types ont été envoyés par l'UCR. Certaines UTR profitent de cette modification pour toiletter leurs statuts. Ce changement de nom entraîne des modifications auprès des banques et de la préfecture. Les transferts se font difficilement, l'UCR y réfléchit, il faut anticiper mais malgré tout on progresse.